

Communiqué de presse du CPML50-FNPP

Suite au dernier coup porté à la pêche de loisir concernant le maquereau

Le Comité 50 de la pêche maritime de loisir soutient pleinement le communiqué de la FNPP, Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (30 000 adhérents) et la CML, Confédération Mer et Liberté qui regroupe toutes les fédérations de Pêche en Mer, tous types confondus (plus de 100 000 adhérents), avec la mise sous quota du maquereau au nombre ridicule de 5 par jour, c'est la goutte d'eau qui

fait déborder le vase, absence d'études d'impact sur la ressource, tout comme pour les précédentes espèces mises sous quota, qui dans leurs arrêtés précisent en considérant l'impact non négligeable de la pêche

de loisir sans aucune justification scientifique !

C'est une décision politiquement facile... mais techniquement contestable

Le maquereau, espèce emblématique pour la plaisance toutes catégories sociales et générations confondues pour une pêche familiale, est une espèce exploitée massivement par des flottilles industrielles opérant à l'échelle internationale. La pêche de loisir, elle, représente une part marginale des volumes prélevés. Elle ne doit donc pas être la variable d'ajustement des échecs des gestions politiques et industrielles.

Bien plus grave en revanche, cette décision a un effet immédiat sur les familles sur le littoral, les pêcheurs responsables et l'activité des ports de plaisance. Alors que la pêche de loisir est déjà largement soumise à des contraintes pas toujours équitables, elle ne fera que pousser plusieurs centaines de milliers de gens raisonnables, jeunes et bons pères de famille, à se radicaliser.

Il est grand temps de quantifier ce que nous prélevons réellement, et prendre en compte nos pratiques de pêche non destructrices, sélectives occasionnelles, voire estivales, ce n'est pas en brimant la pêche de loisir que l'on va faire revenir la ressource.

Qu'on se pose la question où vont réellement les quotas Français, cette pêche industrielle qui n'apporte aucune économie à notre pays. Une fois de plus, les petits payent pour les plus gros. Un signal inquiétant alors que les pouvoirs publics demandent aux pêcheurs de loisir :

- D'accepter l'enregistrement des captures (RecFishing),
- D'intégrer de nouvelles contraintes réglementaires (plomb, TAEMUP...)
- De supporter de nouvelles charges environnementales (Parcs Marins, ZPF, éolien, ...)

Et la Ministre de la Mer répond par une restriction supplémentaire sans démonstration d'impact et qui décrédibilise toutes les volontés de dialogue.

La FNPP avec la CM&L refusent que la pêche de loisir devienne la variable d'ajustement politique de négociations internationales et industrielles mal maîtrisées.

La réalité : quelques kilos face à un volume industriel en milliers de tonnes ;

On voudrait la fin de la pêche de loisir qu'on ne s'y prendrait pas mieux, à force d'être ainsi considérés les pêcheurs de loisir vont se mettre à tricher ou bien cesser leur activité avec tous les impacts économiques qui vont s'en suivre. Cette dernière mesure va mettre à mal la déclaration de capture !

Nous espérons que ce quota de maquereau sera revu à la hausse, sinon le plaisir des maquereaux grillés, fumés ou marinés ne sera plus là!

